

Committee / *Commission*

EMPL

Meeting of / *Réunion du*
03/09/2015

BUDGETARY AMENDMENTS
(2016 Procedure)

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES
(Procédure 2016)

Rapporteur: Deirdre CLUNE

FR

FR

Projet d'amendement 6200

==== EMPL/6200 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 02 11 — Autres dépenses de gestion

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 02 11	4 520 635	4 520 635	5 218 111	5 218 111	5 218 111	5 218 111	-697 476	-697 476	4 520 635	4 520 635
Réserve										
Total	4 520 635	4 520 635	5 218 111	5 218 111	5 218 111	5 218 111	-697 476	-697 476	4 520 635	4 520 635

Justification:

Étant donné la faible marge budgétaire, il n'est pas nécessaire d'accroître les crédits d'engagement et de paiement par rapport à 2015.

Projet d'amendement 6201

==== EMPL/6201 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 02 — Dépenses d'appui pour le programme pour l'emploi et l'innovation sociale

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 02	4 300 000	4 300 000	4 728 000	4 728 000	3 728 000	3 728 000	1 200 000	1 200 000	4 928 000	4 928 000
Réserve										
Total	4 300 000	4 300 000	4 728 000	4 728 000	3 728 000	3 728 000	1 200 000	1 200 000	4 928 000	4 928 000

Justification:

Ce poste est doté de 200 000 EUR supplémentaires pour accroître l'efficacité du programme pour l'emploi et l'innovation sociale.

Projet d'amendement 6202

==== EMPL/6202 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 05 — Dépenses d'appui pour le Fonds européen d'aide aux plus démunis

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 05	425 000	425 000	430 000	430 000	430 000	430 000	20 000	20 000	450 000	450 000
Réserve										
Total	425 000	425 000	430 000	430 000	430 000	430 000	20 000	20 000	450 000	450 000

Justification:

Il convient d'affecter des ressources supplémentaires au poste consacré à l'appui du Fonds européen d'aide aux plus démunis afin d'éviter les difficultés initiales rencontrées par les nouveaux programmes.

Projet d'amendement 6203

==== EMPL/6203 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 62 — Fonds social européen — Régions plus développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 62	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	2 000 000 000	2 021 908 742	5 479 119 793	4 200 000 000
Réserve										
Total	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	2 000 000 000	2 021 908 742	5 479 119 793	4 200 000 000

Justification:

Étant donné la crise économique actuelle, il y a lieu de libérer de manière anticipée les fonds affectés au FSE jusqu'en 2020 afin de générer de la croissance et de créer des emplois.

Projet d'amendement 6204

==== EMPL/6204 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 64 — Initiative pour l'emploi des jeunes

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 64	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000		1 500 000 000	—	2 550 000 000
Réserve										
Total	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000		1 500 000 000	—	2 550 000 000

Justification:

Vu la concentration en début de période des crédits affectés à l'Initiative pour l'emploi des jeunes, les fonds disponibles sont limités pour 2016. Étant donné que le taux de chômage des jeunes est élevé dans certains pays, il y a lieu de doter ce programme de ressources supplémentaires. Ces ressources devraient être mobilisées à partir de lignes budgétaires non utilisées, comme cela est le cas pour le FEM.

Projet d'amendement 6205

==== EMPL/6205 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 01 — Frais de préconsultations syndicales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 01	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000	-8 000	25 000	444 800	325 000
Réserve										
Total	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000	-8 000	25 000	444 800	325 000

Justification:

Les syndicats devraient bénéficier d'un appui suffisant grâce au niveau de financement prévu en 2015.

=====

Projet d'amendement 6206

==== EMPL/6206 =====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 03 — Libre circulation des travailleurs, coordination des régimes de sécurité sociale et actions en faveur des migrants, y compris les migrants provenant de pays tiers

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 03	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000	1 411 000	2 300 000	10 000 000	8 000 000
Réserve										
Total	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000	1 411 000	2 300 000	10 000 000	8 000 000

Justification:

Au lendemain du drame des migrants en Méditerranée, il est nécessaire de soutenir plus efficacement les actions des organisations prenant en charge les migrants issus de pays tiers.

=====

Projet d'amendement 6207

==== EMPL/6207 =====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 05 — Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 05	18 257 000	12 793 321	18 758 200	16 500 000	18 508 200	13 000 000	-251 200	-206 679	18 257 000	12 793 321
Réserve										
Total	18 257 000	12 793 321	18 758 200	16 500 000	18 508 200	13 000 000	-251 200	-206 679	18 257 000	12 793 321

Justification:

Les organisations de travailleurs devraient bénéficier d'un appui suffisant grâce au niveau de financement prévu en 2015.

=====

Projet d'amendement 6208

==== EMPL/6208 =====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 03 — Microfinance et entrepreneuriat social — Augmenter l'accès au financement et augmenter la disponibilité de ces financements pour les personnes physiques et morales, en particulier celles les plus éloignées du marché du travail, et pour les entreprises sociales

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 03	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000	4 000 000	6 728 000	29 624 200	21 000 000
Réserve										
Total	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000	4 000 000	6 728 000	29 624 200	21 000 000

Commentaires:

Après l'alinéa:

Les remboursements éventuels en liaison avec les instruments 21, paragraphe 3, point i), du règlement financier.

Ajouter le texte suivant:

Quatre millions d'EUR sont affectés au soutien et à l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de microfinancements.

Justification:

Il a été démontré que les bénéficiaires de ce programme avaient besoin du soutien et de l'assistance technique d'experts pour la mise en place et la poursuite de leurs activités.

Projet d'amendement 6209

==== EMPL/6209 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 02 — Projet pilote – Promouvoir la protection du logement

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 02	p.m.	523 430	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total	p.m.	523 430	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Justification:

Poursuite du projet pilote.

Projet d'amendement 6210

==== EMPL/6210 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 04 — Projet pilote — Mesures relatives au maintien de l'emploi

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015	Projet de budget 2016	Position du Conseil 2016	Différence	Nouveau montant
--	-------------	-----------------------	--------------------------	------------	-----------------

	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 04	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Justification:

Poursuite du projet pilote.

Projet d'amendement 6211

==== EMPL/6211 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 05 — Projet pilote — Favoriser la mobilité et l'intégration des travailleurs au sein de l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 05	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Justification:

Poursuite du projet pilote.

Projet d'amendement 6212

==== EMPL/6212 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 10 — Projet pilote — Encourager la transformation du travail précaire en travail assorti de droits

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 10	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Justification:

Poursuite du projet pilote.

Projet d'amendement 6213

==== EMPL/6213 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 15 — Projet pilote — Faisabilité et valeur ajoutée d'un régime européen d'assurance chômage ou de prestations de chômage

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 15	p.m.	523 430	p.m.	1 000 000	p.m.	1 000 000	1 000 000	500 000	1 000 000	1 500 000
Réserve										
Total	p.m.	523 430	p.m.	1 000 000	p.m.	1 000 000	1 000 000	500 000	1 000 000	1 500 000

Justification:

Poursuite du projet pilote.

Projet d'amendement 6214

==== EMPL/6214 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 17 — Projet pilote – Carte de sécurité sociale

Modifier les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 17	500 000	250 000	p.m.	250 000	p.m.	250 000			p.m.	250 000
Réserve										
Total	500 000	250 000	p.m.	250 000	p.m.	250 000			p.m.	250 000

Commentaires:Après l'alinéa:

Ce projet pilote a pour objectif d'examiner l'opportunité données sensibles à caractère personnel sont traitées.

Ajouter le texte suivant:

L'enveloppe de 500 000 EUR en crédits d'engagement et de paiement allouée au présent projet pilote sera issue du poste budgétaire 04 03 02 01 Progress.

Justification:

Le projet pilote se poursuivra sur la base du volet "Progress" du programme EaSI.

Projet d'amendement 6215

==== EMPL/6215 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 20 — Projet pilote — Conséquences de la réduction des prestations sociales

Modifier les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 20	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.			p.m.	p.m.
Réserve										
Total	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.			p.m.	p.m.

Commentaires:

Après l'alinéa:

Ce projet pilote vise à réaliser des études sur la l'aggravation des inégalités entre les hommes et les femmes.

Ajouter le texte suivant:

L'enveloppe de 1 000 000 EUR en crédits d'engagement et de paiement allouée au présent projet pilote sera issue du poste budgétaire 04 03 02 01 Progress.

Justification:

Le projet pilote se poursuivra sur la base du volet "Progress" du programme EaSI.

=====

Projet d'amendement 6216

==== EMPL/6216 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 23

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 23							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — L'AVENIR S'ALLIE À L'EXPÉRIENCE – Vers une coopération intergénérationnelle sur l'emploi en Europe

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

- *Campagnes d'information et de sensibilisation.*
- *Séminaires dans les régions les plus touchées afin de promouvoir les compétences entrepreneuriales.*
- *Formations/échanges de bonnes pratiques avec des entrepreneurs locaux qui ont vu leurs projets aboutir.*
- *Mise au point d'une méthode de validation d'éventuelles mesures publiques ou privées visant à soutenir des formes de coopération intergénérationnelle en faveur de l'innovation et de la croissance, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement personnalisé.*
- *Développement des connaissances sur l'incidence des réglementations européennes et nationales en vigueur sur la coopération intergénérationnelle dans les domaines de l'éducation et de la formation, y compris de l'apprentissage informel, et sur la satisfaction au travail, et mise à disposition, le cas échéant, des données nécessaires pour d'éventuelles adaptations.*
- *Aide à l'élaboration d'indicateurs sur l'incidence socio-économique de la coopération intergénérationnelle dans les domaines de l'éducation et de la formation, y compris de l'apprentissage informel, et sur la satisfaction au travail.*
- *Mise au point d'outils permettant d'évaluer, du point de vue de l'utilisation rationnelle des ressources publiques et privées, la valeur socio-économique, aux niveaux micro- et macroéconomiques, de la coopération intergénérationnelle au sein des entreprises et pour ce qui est de la satisfaction au travail, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation mutuelle, du mentorat et de l'accompagnement personnalisé.*

– *Évaluation de l'utilité de l'élaboration, à l'avenir, d'un éventuel programme ou projet européens de soutien à la formation, au mentorat ou à l'accompagnement intergénérationnels, ainsi qu'à d'autres formes de coopération intergénérationnelle en faveur de la croissance.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Le chômage de longue durée place les membres de la tranche économiquement active de la population dans une position particulièrement vulnérable et l'âge est bien souvent le facteur déterminant pour le chômage de longue durée. Les chômeurs les plus âgés n'ont pas le même accès aux prêts et aux possibilités de financement que les jeunes chômeurs.

Le présent projet pilote vise principalement les travailleurs dotés d'une longue expérience qui sont en proie au chômage de longue durée.

L'objectif de ce projet pilote est que ses bénéficiaires aient la possibilité d'acquérir des compétences entrepreneuriales en faveur de projets particuliers relatifs à l'emploi indépendant.

=====

Projet d'amendement 6217

==== EMPL/6217 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 24

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 24							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Action préparatoire — Participation active des générations les plus jeunes et les plus âgées en Europe aux processus de codétermination et de codécision politiques

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Recherche de base au niveau de l'Union européenne sur le statu quo dans tous les États membres afin de déterminer des domaines d'action et de tirer des conclusions politiques.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Action préparatoire au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

La présente action préparatoire vise à mettre en œuvre les livres blanc et vert sur une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables, les deux documents soulignant l'importance considérable de la politique européenne en matière de générations.

Projet d'amendement 6218

=== EMPL/6218 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 25

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 25							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Emplois de qualité grâce à l'entrepreneuriat pour les nouveaux venus sur le marché du travail

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Le présent projet pilote a pour objectif de déterminer si les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes permettent de créer efficacement des emplois de qualité à long terme, notamment parmi les jeunes.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif est de déterminer si les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes permettent de créer efficacement des emplois de qualité à long terme, notamment pour les jeunes.

Projet d'amendement 6219

=== EMPL/6219 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 26

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 26							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Pilot project — Home project

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

- *To create a residential offer for children in situation of risk and marginalisation.*
- *Funding for the housing offers for kids*
- *Funding for professional people who will assess, help and give the necessary training to the children and families in need*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

The objective of the PP is to create a residential offer for children in situation of risk and marginalisation whilst giving training to the children and family in order to be reunited as soon as possible and also help the family move towards away from the problems it encountered in the first place

=====

Projet d'amendement 6220

==== EMPL/6220 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 27

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 27							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Vers une vie décente: préparation et formation ciblées et efficaces pour l'épanouissement professionnel et l'intégration sociale des jeunes vivant dans des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats)

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

- *Aider les jeunes (15-18 ans) vivant dans des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats) à mener à terme leur formation académique et professionnelle avant leur départ des institutions (orphelinats).*
- *Aider les jeunes à s'insérer pleinement dans la société et à intégrer le marché du travail après avoir quitté les institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats).*
- *Déterminer les différentes mesures (aide sociale, notamment logements sociaux; formation et*

incitations à l'emploi; accès à l'enseignement supérieur) requises pour que le groupe visé s'intègre efficacement à la société.

– Élaborer des ensembles pilotes d'outils individuels – voies vers une intégration réussie, etc.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Le présent projet pilote contribuera à réduire le nombre de personnes en proie à la pauvreté et à l'exclusion sociale et permettra aux jeunes d'accéder plus facilement au marché du travail et d'y jouer un plus grand rôle.

=====

Projet d'amendement 6221

=== EMPL/6221 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 28

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 28							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Nous pouvons nous connecter

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Objectif

Financer le matériel et les équipements nécessaires aux personnes atteintes de surdité en Europe.

Financer la formation de personnes atteintes ou non de surdité à la mise en place de ce projet.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif de ce projet est de permettre aux personnes à faibles revenus atteintes de surdité en Europe de se connecter et de s'informer.

=====

Projet d'amendement 6222

==== EMPL/6222 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 29

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 29							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Un nouveau départ: améliorer le bien-être des enfants handicapés ou présentant des besoins particuliers qui vivent dans des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats)

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

– *Améliorer la situation des enfants handicapés ou présentant des besoins particuliers qui vivent dans des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats).*

– *Améliorer les qualifications du personnel des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats) à l'aide de programmes et de formations spécialisés axés sur les besoins particuliers des enfants handicapés ou présentant des besoins spécifiques.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif du projet est d'améliorer la situation des enfants handicapés ou présentant des besoins particuliers qui vivent dans des institutions pour enfants privés de soins parentaux (orphelinats).

Projet d'amendement 6223

==== EMPL/6223 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 30

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 30							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Réduction du chômage des jeunes et mise en place de coopératives afin d'améliorer les

possibilités d'emploi au sein de l'Union européenne

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

- Réduction du chômage des jeunes et mise en place de coopératives afin d'améliorer les possibilités d'emploi au sein de l'Union européenne.*
- Mise en place du programme dans trois pays différents.*
- Mise au point et réalisation des formations.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif principal du projet est de réduire le chômage des jeunes en mettant en œuvre les meilleures pratiques dans ce secteur à l'échelle de l'Europe.

Projet d'amendement 6224

==== EMPL/6224 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 31

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 31							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Conséquences des modifications de la réglementation relative aux négociations collectives

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Mesures visant à évaluer l'incidence des réformes récentes en matière de négociation collective sur le bien-être des travailleurs.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Évaluation des retombées des réformes qui ont suivi les recommandations et les mémorandums de l'Union sur les salaires, le taux de syndicalisation et la qualité des emplois.

=====

Projet d'amendement 6225

==== EMPL/6225 ====

déposé par Deirdre Clune, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 32

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 32							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Instauration d'un revenu minimum européen

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Création d'un cadre européen pour la mise en œuvre de dispositifs de revenus minimums.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif du projet est de favoriser l'instauration de revenus minimums garantis dans tous les États membres.

=====

Projet d'amendement 6226

==== EMPL/6226 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 33

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 33							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Faux travail indépendant

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Définir les relations de faux travail indépendant et évaluer l'ampleur du phénomène.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif du projet est de contribuer à l'éradication des relations de faux travail indépendant qui dissimulent les relations de travail irrégulières sous le couvert de l'entrepreneuriat.

=====

Projet d'amendement 6227

==== EMPL/6227 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 34

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 34							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Travailleurs du secteur du nettoyage

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Définir et évaluer les risques et les problèmes spécifiques rencontrés par les travailleurs du secteur du nettoyage.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

L'objectif du projet est de mieux protéger les travailleurs du secteur du nettoyage.

=====

Projet d'amendement 6228

==== EMPL/6228 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 35

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 35							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Projet pilote — Un avenir durable grâce aux diplômés du secteur vert

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

- *Réaliser une étude théorique pour trouver des modèles similaires au système britannique de placement des diplômés Change Agents UK et du programme allemand Zukunftspiloten applicables dans l'ensemble de l'Union.*
- *Œuvrer avec des partenaires fiables dans six pays de l'Union en vue d'élaborer un programme de recrutement, de sélection, de formation et de soutien destiné aux employeurs dans le but d'intégrer les diplômés à l'économie verte.*
- *Partager les meilleures pratiques entre les États membres et rechercher des solutions pour appliquer ces pratiques dans d'autres États membres.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Le présent projet a pour objectif de lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, de libérer le potentiel de l'économie verte et de permettre aux PME d'innover, de créer et de croître.

Projet d'amendement 6229

==== EMPL/6229 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 36

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 36							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total							1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Intitulé:

Action préparatoire – Vers des lieux de travail sans amiante au sein de l'Union européenne

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Parmi les mesures couvertes devraient figurer:

- un rapport sur la mise en œuvre par les États membres de la directive 2009/148/CE qui mette en évidence les bonnes pratiques dans les États membres qui appliquent déjà des mécanismes de recensement obligatoires associés à des recommandations spécifiques afin d'accroître l'efficacité de ces mécanismes;*
- la conception, sur la base de ce rapport, d'une méthode de recensement et d'enregistrement de l'amiante sur les lieux de travail en vue d'un recensement ultérieur de ces bâtiments;*
- une analyse d'impact et une analyse coûts-avantages de la possibilité d'établir des plans d'action pour le désamiantage sûr des lieux de travail, une attention particulière devant être portée aux bâtiments dans lesquels sont fournis des services qui nécessitent un accès régulier du public.*

La présente action préparatoire pourrait également porter sur:

- la conception de modèles européens de registres publics de l'amiante qui serviraient à fournir les informations nécessaires sur les risques liés à l'amiante que courent les employés et les employeurs avant que des travaux de rénovation ne soient effectués;*
- une campagne de sensibilisation du public pour encourager les employeurs à vérifier efficacement la présence de matériaux contenant de l'amiante dans leurs bâtiments et d'en évaluer les risques;*
- une campagne de sensibilisation du public sur les risques liés à l'amiante et des informations détaillées sur la présence d'amiante;*
- la mise au point de formations appropriées et de procédures de travail sûres à l'attention des travailleurs susceptibles d'être exposés à des matériaux contenant de l'amiante (ouvriers du bâtiment, mineurs, mécaniciens, ouvriers de la construction navale, etc.);*
- la création d'un réseau européen des travailleurs victimes de l'amiante et la mise à disposition d'informations actualisées sur les soins médicaux disponibles, les aides et les procédures judiciaires.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Action préparatoire au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n ° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

La présente action préparatoire vise à favoriser la mise en œuvre de la directive 2009/148/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail et à assurer le suivi de la résolution du Parlement européen du 14 mars 2013 sur les risques liés à l'amiante pour la santé au travail (2012/2065(INI)).

=====

Projet d'amendement 6230

==== EMPL/6230 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 04 01 — FEM – pour soutenir les travailleurs licenciés et les travailleurs indépendants en cessation d'activité en raison de la mondialisation

Modifier les chiffres et l'intitulé comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 04 01	p.m.	25 000 000	p.m.	30 000 000	p.m.	30 000 000		20 000 000	p.m.	50 000 000
Réserve										
Total	p.m.	25 000 000	p.m.	30 000 000	p.m.	30 000 000		20 000 000	p.m.	50 000 000

Intitulé:

FEM — pour soutenir les travailleurs licenciés et les travailleurs indépendants en cessation d'activité en raison de la mondialisation

Justification:

Pour que les programmes soumis soient mis en œuvre plus rapidement, il est nécessaire d'augmenter les crédits de paiement.

=====

Projet d'amendement 6231

==== EMPL/6231 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 06 01 — Favoriser la cohésion sociale et atténuer les formes les plus graves de pauvreté dans l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 06 01	523 247 709	362 116 807	533 712 658	460 000 000	533 712 658	460 000 000	20 000 000	15 000 000	553 712 658	475 000 000
Réserve										
Total	523 247 709	362 116 807	533 712 658	460 000 000	533 712 658	460 000 000	20 000 000	15 000 000	553 712 658	475 000 000

Justification:

Vu le niveau élevé de pauvreté dans certains États membres, il est nécessaire de concentrer les crédits en début de période.

=====

Projet d'amendement 6232

==== EMPL/6232 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 01 01 — Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires dans le domaine politique «Emploi, affaires sociales et inclusion»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 01	66 755 356	66 755 356	66 625 792	66 625 792	66 252 563	66 252 563	373 229	373 229	66 625 792	66 625 792
Réserve										
Total	66 755 356	66 755 356	66 625 792	66 625 792	66 252 563	66 252 563	373 229	373 229	66 625 792	66 625 792

Justification:

L'objectif de l'amendement est de rétablir le projet de budget.

Rétablissement du projet de budget 2016.

=====

Projet d'amendement 6233

==== EMPL/6233 ====

déposé par Deirdre Clune, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 19 — Achèvement du Fonds social européen — Compétitivité régionale et emploi (2007-2013)

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 19	p.m.	2 357 168 235	p.m.	1 130 000 000	p.m.	1 109 595 811		20 404 189	p.m.	1 130 000 000
Réserve										
Total	p.m.	2 357 168 235	p.m.	1 130 000 000	p.m.	1 109 595 811		20 404 189	p.m.	1 130 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

=====

Projet d'amendement 6234

==== EMPL/6234 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 61 — Fonds social européen — Régions en transition — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 61	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850		2 034 150	1 631 895 346	930 000 000
Réserve										
Total	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850		2 034 150	1 631 895 346	930 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

=====

Projet d'amendement 6235

==== EMPL/6235 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 02 63 01 — Fonds social européen — Assistance technique opérationnelle

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 63 01	14 700 000	8 629 013	18 000 000	12 000 000	18 000 000	9 000 000		3 000 000	18 000 000	12 000 000
Réserve										
Total	14 700 000	8 629 013	18 000 000	12 000 000	18 000 000	9 000 000		3 000 000	18 000 000	12 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Projet d'amendement 6236

==== EMPL/6236 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 04 — Analyses et études sur la situation sociale, la démographie et la famille**Modifier les chiffres comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 04	4 000 000	2 697 911	4 118 000	2 800 000	4 118 000	2 300 000		500 000	4 118 000	2 800 000
Réserve										
Total	4 000 000	2 697 911	4 118 000	2 800 000	4 118 000	2 300 000		500 000	4 118 000	2 800 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Projet d'amendement 6237

==== EMPL/6237 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 03 12 — Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 12	14 534 000	14 534 000	14 663 000	14 663 000	14 655 260	14 655 260	7 740	7 740	14 663 000	14 663 000
Réserve										
Total	14 534 000	14 534 000	14 663 000	14 663 000	14 655 260	14 655 260	7 740	7 740	14 663 000	14 663 000

Commentaires:Après l'alinéa:

Aux crédits inscrits à la présente ligne budgétaire laquelle fait partie intégrante du budget général.

Modifier le texte comme suit:

La contribution de l'Union pour 2016 ~~s'élève~~ s'élève au total à ~~14 679 000~~ ~~14 671 260~~ 14 679 000 EUR. Un montant de 16 000 ~~EUR~~ EUR, provenant de la récupération d'un excédent, est ajouté au montant de ~~14 663 000~~ ~~14 655 260~~ 14 663 000 EUR inscrit au budget.

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Projet d'amendement 6238

==== EMPL/6238 ====

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 01 01 — Dépenses relatives aux fonctionnaires et aux agents temporaires dans le domaine politique «Emploi, affaires sociales et inclusion»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 01	66 755 356	66 755 356	66 625 792	66 625 792	66 252 563	66 252 563	-2 958 061	-2 958 061	63 294 502	63 294 502
Réserve										
Total	66 755 356	66 755 356	66 625 792	66 625 792	66 252 563	66 252 563	-2 958 061	-2 958 061	63 294 502	63 294 502

Justification:

Les dépenses générales sont trop élevées et doivent être revues à la baisse dans de nombreux domaines.

Projet d'amendement 6239

==== EMPL/6239 ====

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 02 01 — Personnel externe

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 02 01	3 932 556	3 932 556	4 780 312	4 780 312	4 755 646	4 755 646	-475 564	-475 564	4 280 082	4 280 082
Réserve										
Total	3 932 556	3 932 556	4 780 312	4 780 312	4 755 646	4 755 646	-475 564	-475 564	4 280 082	4 280 082

Justification:

La hausse des dépenses est trop élevée par rapport à la situation financière de l'Union.

Projet d'amendement 6240

==== EMPL/6240 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 01 — Dépenses d'appui pour le Fonds social européen et l'assistance technique non opérationnelle

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 01	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	1 800 000	1 800 000	15 400 000	15 400 000
Réserve										
Total	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	1 800 000	1 800 000	15 400 000	15 400 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6241

=== EMPL/6241 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 02 — Dépenses d'appui pour le programme pour l'emploi et l'innovation sociale**Modifier les chiffres comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 02	4 300 000	4 300 000	4 728 000	4 728 000	3 728 000	3 728 000	1 000 000	1 000 000	4 728 000	4 728 000
Réserve										
Total	4 300 000	4 300 000	4 728 000	4 728 000	3 728 000	3 728 000	1 000 000	1 000 000	4 728 000	4 728 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6242

=== EMPL/6242 ===

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 60 — Fonds social européen — Régions moins développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»**Modifier les chiffres comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 60	7 381 001 397	1 029 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	-690 400 109	-342 000 000	6 213 600 987	3 078 000 000
Réserve										
Total	7 381 001 397	1 029 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	-690 400 109	-342 000 000	6 213 600 987	3 078 000 000

Justification:

Les paiements de transfert doivent être revus à la baisse, car ils ne sauraient compenser l'absence de réformes structurelles.

Projet d'amendement 6243

=== EMPL/6243 ===

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 60 — Fonds social européen — Régions moins développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»**Modifier les chiffres comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 60	7 381 001 397	1 029 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	595 998 904	580 000 000	7 500 000 000	4 000 000 000
Réserve										
Total	7 381 001 397	1 029 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	6 904 001 096	3 420 000 000	595 998 904	580 000 000	7 500 000 000	4 000 000 000

Justification:

Il est crucial de renforcer le soutien du FSE dans les régions moins développées, que la crise touche de manière disproportionnée. Cela contribuera à remplir les objectifs de la stratégie "Europe 2020" et à renforcer les régions, les citoyens et l'économie. La période de financement du FSE est entrée dans sa deuxième année et les administrations devraient avoir la possibilité de bénéficier de davantage de financements: les niveaux des crédits ne devraient pas être inférieurs à ceux de 2015.

Projet d'amendement 6244

==== EMPL/6244 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 02 11 — Autres dépenses de gestion

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 02 11	4 520 635	4 520 635	5 218 111	5 218 111	5 218 111	5 218 111			5 218 111	5 218 111
Réserve										
Total	4 520 635	4 520 635	5 218 111	5 218 111	5 218 111	5 218 111			5 218 111	5 218 111

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6245

==== EMPL/6245 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 02 01 — Personnel externe

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 02 01	3 932 556	3 932 556	4 780 312	4 780 312	4 755 646	4 755 646	24 666	24 666	4 780 312	4 780 312
Réserve										
Total	3 932 556	3 932 556	4 780 312	4 780 312	4 755 646	4 755 646	24 666	24 666	4 780 312	4 780 312

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6246

==== EMPL/6246 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 01 — Dépenses d'appui pour le Fonds social européen et l'assistance technique non opérationnelle

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 01	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	3 800 000	3 800 000	17 400 000	17 400 000
Réserve										
Total	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	3 800 000	3 800 000	17 400 000	17 400 000

Justification:

Les conséquences sociales de la crise économique et financière et de la mise en œuvre des politiques d'austérité résultant de la pression liée à la signature de protocoles d'accord et de programmes d'ajustement, mettent en lumière la nécessité d'un renforcement des crédits destinés à ce fonds, tant au niveau technique qu'opérationnel.

=====

Projet d'amendement 6247

==== EMPL/6247 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 01 04 01 — Dépenses d'appui pour le Fonds social européen et l'assistance technique non opérationnelle

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 01 04 01	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	1 800 000	1 800 000	15 400 000	15 400 000
Réserve										
Total	15 400 000	15 400 000	15 400 000	15 400 000	13 600 000	13 600 000	1 800 000	1 800 000	15 400 000	15 400 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6248

==== EMPL/6248 ====

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 61 — Fonds social européen — Régions en transition — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 61	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850	-326 379 069	-177 965 850	1 305 516 277	750 000 000
Réserve										
Total	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850	-326 379 069	-177 965 850	1 305 516 277	750 000 000

Justification:

Les paiements de transfert doivent être revus à la baisse, car ils ne sauraient compenser l'absence de

réformes structurelles.

=====

Projet d'amendement 6249

==== EMPL/6249 ====

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 61 — Fonds social européen — Régions en transition — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 61	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850	368 104 654	2 034 150	2 000 000 000	930 000 000
Réserve										
Total	2 054 985 763	284 757 420	1 631 895 346	930 000 000	1 631 895 346	927 965 850	368 104 654	2 034 150	2 000 000 000	930 000 000

Justification:

Il est crucial de renforcer le soutien du FSE dans les régions en transition, ces dernières étant, elles aussi, touchées par la crise. Cela contribuera à remplir les objectifs de la stratégie "Europe 2020" et à renforcer les régions, les citoyens et l'économie. La période de financement du FSE est entrée dans sa deuxième année et les administrations devraient avoir la possibilité de bénéficier de davantage de financements: les niveaux des crédits ne devraient pas être inférieurs à ceux de 2015.

=====

Projet d'amendement 6250

==== EMPL/6250 ====

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 62 — Fonds social européen — Régions plus développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 62	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	-695 823 959	-178 091 258	2 783 295 834	2 000 000 000
Réserve										
Total	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	-695 823 959	-178 091 258	2 783 295 834	2 000 000 000

Justification:

Les paiements de transfert doivent être revus à la baisse, car ils ne sauraient compenser l'absence de réformes structurelles.

=====

Projet d'amendement 6251

==== EMPL/6251 ====

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 62 — Fonds social européen — Régions plus développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 62	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	520 880 207	821 908 742	4 000 000 000	3 000 000 000
Réserve										
Total	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258	520 880 207	821 908 742	4 000 000 000	3 000 000 000

Justification:

Il est crucial de renforcer le soutien du FSE dans les régions plus développées, ces dernières étant, elles aussi, touchées par la crise et présentant des taux élevés de chômage des jeunes, comme c'est le cas par exemple en Espagne. Cela contribuera à remplir les objectifs de la stratégie "Europe 2020" et à renforcer les régions, les citoyens et l'économie. La période de financement du FSE est entrée dans sa deuxième année et les administrations devraient avoir la possibilité bénéficier de davantage de financements.

Projet d'amendement 6252

=== EMPL/6252 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 62 — Fonds social européen — Régions plus développées — Objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 62	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258		21 908 742	3 479 119 793	2 200 000 000
Réserve										
Total	3 174 368 240	583 896 529	3 479 119 793	2 200 000 000	3 479 119 793	2 178 091 258		21 908 742	3 479 119 793	2 200 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6253

=== EMPL/6253 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 64 — Initiative pour l'emploi des jeunes

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 64	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	1 600 000 000	1 750 000 000	1 600 000 000	2 800 000 000
Réserve										
Total	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	1 600 000 000	1 750 000 000	1 600 000 000	2 800 000 000

Justification:

L'article 14 du règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le CFP dispose que la marge globale du cadre financier en engagements est à mobiliser pour l'emploi des jeunes (c'est à dire en faveur de l'initiative pour l'emploi des jeunes). Il importe d'avoir recours à la marge globale du CFP dès que possible afin de maintenir

le niveau d'engagements de l'initiative pour l'emploi des jeunes et un niveau ambitieux de paiements. Étant donné que le taux de chômage des jeunes est élevé dans certains pays, il y a lieu de doter ce programme de ressources supplémentaires.

=====
Projet d'amendement 6254

==== EMPL/6254 =====

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 64 — Initiative pour l'emploi des jeunes

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 64	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	1 600 000 000	1 750 000 000	1 600 000 000	2 800 000 000
Réserve										
Total	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	1 600 000 000	1 750 000 000	1 600 000 000	2 800 000 000

Justification:

L'article 14 du règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le CFP dispose que la marge globale du cadre financier en engagements est à mobiliser pour l'emploi des jeunes (c'est à dire en faveur de l'initiative pour l'emploi des jeunes). Il importe d'avoir recours à la marge globale du CFP dès que possible afin de maintenir le niveau d'engagements de l'initiative pour l'emploi des jeunes et un niveau ambitieux de paiements. Étant donné que le taux de chômage des jeunes est élevé dans certains pays, il y a lieu de doter ce programme de ressources supplémentaires.

=====
Projet d'amendement 6255

==== EMPL/6255 =====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 64 — Initiative pour l'emploi des jeunes

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 64	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	450 000 000	1 500 000 000	450 000 000	2 550 000 000
Réserve										
Total	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000	450 000 000	1 500 000 000	450 000 000	2 550 000 000

Justification:

Vu la concentration en début de période des crédits affectés à l'initiative pour l'emploi des jeunes, les fonds disponibles sont limités pour 2016. Étant donné que le taux de chômage des jeunes est élevé dans certains pays, il y a lieu de doter ce programme de ressources supplémentaires. Ces ressources devraient être mobilisées à partir de lignes budgétaires non utilisées, comme cela est le cas pour le FEM. Afin de pouvoir effectuer les paiements, il faut également relever le niveau des engagements.

=====
Projet d'amendement 6256

==== EMPL/6256 =====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Article 04 02 64 — Initiative pour l'emploi des jeunes

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 02 64	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000		950 000 000	—	2 000 000 000
Réserve										
Total	1 504 571 025	1 026 479 465	—	1 050 000 000	—	1 050 000 000		950 000 000	—	2 000 000 000

Commentaires:

Modifier le texte comme suit:

Ce crédit est destiné à fournir un soutien additionnel aux mesures visant à lutter contre le chômage des jeunes financées par le FSE. Il représente l'enveloppe spécifique allouée à l'«Initiative pour l'emploi des jeunes» au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi» dans les régions où le taux de chômage des jeunes, en 2012, est supérieur à 25 %, ou pour les États membres dont le taux de chômage des jeunes s'est accru de plus de 30 % en 2012 (régions éligibles). Les 3 000 000 000 EUR supplémentaires alloués à ~~ce poste~~ cette ligne pour la période 2014-2020 sont destinés à compléter l'enveloppe pour les interventions du FSE dans ces régions. ~~Ce crédit est destiné à financer la création d'emplois décents.~~

Ce crédit est destiné à financer la création d'emplois assortis de droits Les marges laissées disponibles sous les plafonds du cadre financier pluriannuel (CFP) pour les crédits d'engagement pour les années 2014 à 2017 constituent une marge globale du CFP pour des engagements, à débloquent au delà des plafonds établis dans le CFP pour les années 2016 à 2020 pour atteindre des objectifs liés à la croissance et de contrats à durée indéterminée. *Ce poste ne devra à l'emploi, en aucun cas financer la création de stages non rémunérés, d'emplois précaires, ni le remplacement d'emplois à durée indéterminée par des emplois temporaires ou des stages.* particulier celui des jeunes, ainsi que l'indique le règlement du Conseil fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020.

Justification:

Le financement prévu est loin d'être suffisant pour qu'il y ait une incidence réelle sur le chômage des jeunes. L'étude de l'OIT intitulée "Crise de l'emploi dans la zone euro: tendances et réponses politiques" indique que, pour produire des effets sur le taux de chômage des jeunes, il est nécessaire d'injecter 21 milliards d'euros pour la période allant de 2014 à 2020. La proposition prévoit les crédits nécessaires pour répondre aux besoins répertoriés.

Projet d'amendement 6257

==== EMPL/6257 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 01 — Frais de préconsultations syndicales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 01	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000	147 200	200 000	600 000	500 000
Réserve										
Total	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000	147 200	200 000	600 000	500 000

Justification:

Étant donné que les conséquences sociales de la crise économique et financière et la mise en œuvre des politiques dites d'austérité, les protocoles d'accord et les programmes d'ajustement ont abouti à un recul brutal des droits des travailleurs et à des taux de chômage historiques dans notre société, il est fondamental de renforcer la couverture des dépenses relatives aux réunions de pré-consultation tenues entre les représentants syndicaux.

Projet d'amendement 6258

=== EMPL/6258 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 01 — Frais de préconsultations syndicales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 01	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000		100 000	452 800	400 000
Réserve										
Total	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000		100 000	452 800	400 000

Justification:

Dans le contexte de REFIT, la participation et la consultation des partenaires sociaux ont acquis une grande importance, ce qui nécessite une augmentation des paiements.

Projet d'amendement 6259

=== EMPL/6259 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 01 — Frais de préconsultations syndicales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 01	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000		50 000	452 800	350 000
Réserve										
Total	444 800	315 402	452 800	350 000	452 800	300 000		50 000	452 800	350 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6260

=== EMPL/6260 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 03 — Libre circulation des travailleurs, coordination des régimes de sécurité sociale et

actions en faveur des migrants, y compris les migrants provenant de pays tiers

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 03	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000	1 900 000	3 000 000	10 489 000	8 700 000
Réserve										
Total	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000	1 900 000	3 000 000	10 489 000	8 700 000

Commentaires:

Avant l'alinéa:

Ce crédit est destiné à couvrir des actions visant sur la sécurité sociale (EESSI) et sa mise en place.

Modifier le texte comme suit:

L'objectif de cette activité est de favoriser la mobilité géographique et professionnelle (y compris la coordination des régimes de sécurité sociale) des travailleurs en Europe afin de supprimer les entraves à la libre circulation des travailleurs et de contribuer à l'édification d'un marché du travail européen à part entière. ***Elle peut également servir à appuyer l'insertion des travailleurs migrants en situation régulière, y compris les ressortissants de pays tiers, sur le marché du travail européen.***

Après l'alinéa:

Ce crédit est destiné à couvrir notamment:

Modifier le texte comme suit:

- les dépenses d'études, de réunions d'experts, d'information et de publication directement liées à la réalisation des objectifs du programme ou des actions couverts par le présent poste ainsi que toute autre dépense d'appui technique et administratif n'impliquant pas de mission de puissance publique sous-traitée par la Commission dans le cadre de contrats de prestations ponctuelles de services,
- l'analyse et l'évaluation des grandes tendances de la législation des États membres en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs et la coordination des systèmes de sécurité sociale, ainsi que le financement de réseaux d'experts dans ces domaines,
- les travaux d'analyse et de recherche concernant les nouveaux développements stratégiques dans le domaine de la libre circulation des travailleurs, liés, par exemple, à la fin des périodes de transition et à la modernisation des dispositions de coordination de la sécurité sociale,
- le soutien aux travaux de la commission administrative et de ses sous-groupes et le suivi des décisions adoptées, ainsi que le soutien aux travaux du comité technique et du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs,
- le soutien aux actions préparant l'application des nouveaux règlements sur la sécurité sociale, y compris les échanges transnationaux d'expériences et les activités d'information et de formation organisées au niveau national,
- le financement d'actions propres à assurer un meilleur service et une plus grande sensibilisation de la population, telles que les mesures destinées à cerner les problèmes relatifs à la sécurité sociale ***des travailleurs migrants, ainsi que d'autres problèmes liés à leur situation de travail,*** ~~des travailleurs migrants~~ et les actions permettant d'accélérer et de simplifier les procédures administratives, l'analyse des obstacles à la libre circulation des travailleurs et des défauts de coordination des systèmes de sécurité sociale ainsi que de leurs retombées sur les personnes handicapées, de même que l'adaptation des procédures administratives aux nouvelles techniques de traitement de l'information, afin d'améliorer le système d'acquisition des droits et la liquidation et le paiement des prestations découlant de l'application des règlements (CEE) n° 1408/71, (CEE) n° 574/72, (CE) n° 859/2003, ainsi que du règlement (CE) n° 883/2004, de son règlement d'application (CE) n° 987/2009 et du règlement (UE) n° 1231/2010,
- le développement des actions d'information et des initiatives destinées à sensibiliser la population à ses

droits en matière de libre circulation des travailleurs et à la coordination des régimes de sécurité sociale,

- le soutien à l'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale entre les États membres afin de faciliter l'application du règlement (CE) n° 883/2004 et de son règlement d'application (CE) n° 987/2009. Il s'agit notamment de la maintenance du nœud central du système EESSI, des composants du système d'essai, de l'assistance technique, du soutien au renforcement du système et de la formation.

Justification:

Il est nécessaire d'augmenter les sommes destinées aux engagements et aux paiements afin de pouvoir consacrer des ressources adéquates à l'achèvement du marché unique et à la levée des derniers obstacles; il y a lieu de promouvoir et d'appuyer la libre circulation des travailleurs.

=====

Projet d'amendement 6261

==== EMPL/6261 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 03 — Libre circulation des travailleurs, coordination des régimes de sécurité sociale et actions en faveur des migrants, y compris les migrants provenant de pays tiers

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 03	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000		500 000	8 589 000	6 200 000
Réserve										
Total	8 000 000	5 482 852	8 589 000	6 200 000	8 589 000	5 700 000		500 000	8 589 000	6 200 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6262

==== EMPL/6262 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 04 — Analyses et études sur la situation sociale, la démographie et la famille

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 04	4 000 000	2 697 911	4 118 000	2 800 000	4 118 000	2 300 000		1 500 000	4 118 000	3 800 000
Réserve										
Total	4 000 000	2 697 911	4 118 000	2 800 000	4 118 000	2 300 000		1 500 000	4 118 000	3 800 000

Justification:

L'Union européenne se trouve confrontée à des défis sociaux et démographiques considérables qui ne disparaîtront pas de sitôt. Il importe d'investir dans la réalisation d'analyses et d'études afin de pouvoir mettre au point des politiques efficaces pour relever ces défis.

=====

Projet d'amendement 6263

==== EMPL/6263 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 05 — Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 05	18 257 000	12 793 321	18 758 200	16 500 000	18 508 200	13 000 000	1 750 000	7 500 000	20 258 200	20 500 000
Réserve										
Total	18 257 000	12 793 321	18 758 200	16 500 000	18 508 200	13 000 000	1 750 000	7 500 000	20 258 200	20 500 000

Justification:

Ce poste budgétaire couvre des subventions de fonctionnement accordées à deux organismes de recherche sur les questions syndicales ainsi que des subventions à l'action accordées à des organisations de travailleurs. C'est le seul poste à cibler des subventions à l'action accordées à des organisations de travailleurs et c'est d'ailleurs l'une des enveloppes les plus modestes en matière de subventions à l'action. Or, en 2015, le niveau des crédits a baissé par rapport à 2014. Chaque année, des projets éligibles ne peuvent être financés pour cause d'insuffisance de l'enveloppe. Une augmentation de ce poste budgétaire s'impose donc, afin de pouvoir répondre à la demande réelle en matière d'actions.

Projet d'amendement 6264

==== EMPL/6264 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 06 — Information, consultation et participation des représentants des entreprises

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 06	7 116 000	3 481 176	7 313 000	6 400 000	7 313 000	4 400 000		4 000 000	7 313 000	8 400 000
Réserve										
Total	7 116 000	3 481 176	7 313 000	6 400 000	7 313 000	4 400 000		4 000 000	7 313 000	8 400 000

Commentaires:

Après l'alinéa:

Ce crédit est destiné à couvrir notamment les activités suivantes:

Modifier le texte comme suit:

- les mesures destinées à fixer les conditions du dialogue social et d'une participation adéquate des travailleurs dans les entreprises, telles que prévues par la directive 2009/38/CE concernant les comités d'entreprise européens, les directives 2001/86/CE et 2003/72/CE concernant l'implication des travailleurs dans, respectivement, la société européenne et la société coopérative européenne, la directive 2002/14/CE établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne, la directive 98/59/CE sur les licenciements collectifs et l'article 16 de la directive 2005/56/CE sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux,
- les initiatives destinées à renforcer la coopération transnationale entre les représentants des travailleurs et ceux des employeurs en matière d'information, de consultation et de participation des travailleurs dans

les entreprises opérant dans plusieurs États membres, ainsi que de courtes actions de formation destinées aux négociateurs et aux représentants au sein des structures transnationales d'information, de consultation et de participation; il est possible d'y associer des partenaires sociaux des pays candidats,

- les mesures permettant aux partenaires sociaux d'exercer leurs droits et de remplir leur mission en matière de participation des travailleurs, notamment dans les comités d'entreprise européens, de se familiariser avec les accords d'entreprises transnationales et de renforcer leur coopération dans le domaine de la législation de l'Union sur la participation des travailleurs,
- les activités favorisant le développement de la participation des travailleurs dans les entreprises ainsi que les activités liées *à l'évaluation* au suivi des conclusions du bilan de qualité *et de ses effets sur les* actes de l'Union dans le domaine de l'information et de la consultation des travailleurs,
- les actions novatrices relatives à la participation des travailleurs dans le but d'aider à l'anticipation des changements et à la prévention ou au règlement des différends dans le contexte des restructurations, fusions, rachats et délocalisations concernant des entreprises et des groupes d'entreprises opérant à l'échelle de l'Union,
- les mesures destinées à renforcer la coopération entre partenaires sociaux pour le développement de la participation des travailleurs dans la définition de solutions apportant une réponse aux conséquences de la crise économique, comme les licenciements collectifs ou la nécessité d'une réorientation vers une économie inclusive, durable et à faible émission de carbone,
- l'échange transnational d'informations et de bonnes pratiques sur des questions relatives au dialogue social au niveau de l'entreprise.

Justification:

Les actions envisagées au titre de ce poste budgétaire nécessitent davantage de ressources eu égard à la demande de participation des acteurs intéressés.

=====

Projet d'amendement 6265

==== EMPL/6265 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 06 — Information, consultation et participation des représentants des entreprises

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 06	7 116 000	3 481 176	7 313 000	6 400 000	7 313 000	4 400 000		2 000 000	7 313 000	6 400 000
Réserve										
Total	7 116 000	3 481 176	7 313 000	6 400 000	7 313 000	4 400 000		2 000 000	7 313 000	6 400 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6266

==== EMPL/6266 ====

déposé par Ulrike Trebesius, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 08 — Relations du travail et dialogue social

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 08	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000	-1 577 500	-1 300 000	14 197 500	8 000 000
Réserve										
Total	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000	-1 577 500	-1 300 000	14 197 500	8 000 000

Justification:

Les relations du travail et le dialogue social doivent, autant que possible, être déplacés au niveau subsidiaire.

Projet d'amendement 6267

==== EMPL/6267 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 08 — Relations du travail et dialogue social

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 08	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000		6 000 000	15 775 000	15 300 000
Réserve										
Total	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000		6 000 000	15 775 000	15 300 000

Commentaires:

Avant l'alinéa:

Ce crédit est destiné à couvrir notamment les activités suivantes:

Modifier le texte comme suit:

L'objectif de cette activité est de renforcer le rôle du dialogue social et de promouvoir l'adoption d'accords et d'autres actions conjointes entre les partenaires sociaux à l'échelle de l'Union. Ces actions devraient aider les organisations de partenaires sociaux à apporter leur contribution aux grands enjeux de la politique européenne en matière sociale et d'emploi, telle qu'elle est définie dans la stratégie «Europe 2020», y compris dans le contexte d'initiatives de l'Union visant à surmonter les conséquences de la crise économique, et à contribuer à l'amélioration et à la diffusion de connaissances relatives aux institutions et des pratiques régissant les relations industrielles. *Dans ce contexte peuvent être financées des actions qui concernent l'un des partenaires sociaux. Des actions conjointes concernant à la fois les syndicats et les organisations patronales sont encouragées.*

Justification:

Dans le contexte du renforcement de l'UEM et du processus du semestre européen, il est de la plus haute importance de soutenir la participation et l'engagement des partenaires sociaux, ce qui nécessite de disposer de ressources adéquates.

Projet d'amendement 6268

==== EMPL/6268 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 01 08 — Relations du travail et dialogue social**Modifier les chiffres comme suit:**

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 01 08	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000		3 000 000	15 775 000	12 300 000
Réserve										
Total	15 641 000	8 876 998	15 775 000	12 300 000	15 775 000	9 300 000		3 000 000	15 775 000	12 300 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6269

=== EMPL/6269 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 01 — Progress — Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique sociale et de l'emploi ainsi que de la législation relative aux conditions de travail de l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 01	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	12 394 000	74 681 600	43 850 000
Réserve										
Total	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	12 394 000	74 681 600	43 850 000

Justification:

La promotion de l'emploi et de l'insertion sociale fait partie intégrante de l'objectif stratégique de l'Union d'une croissance économique viable à long terme qui s'accompagne d'un plus grand nombre d'emplois de meilleure qualité et d'une plus grande cohésion sociale. Il y a lieu de renforcer, afin d'y parvenir, le soutien aux politiques en matière d'emploi et aux politiques sociales, ainsi que d'augmenter les fonds alloués au programme "Progress".

=====

Projet d'amendement 6270

=== EMPL/6270 ===

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 01 — Progress — Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique sociale et de l'emploi ainsi que de la législation relative aux conditions de travail de l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 01	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	7 394 000	74 681 600	38 850 000
Réserve										
Total	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	7 394 000	74 681 600	38 850 000

Justification:

Restore the Draft Budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6271

==== EMPL/6271 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 01 — Progress — Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique sociale et de l'emploi ainsi que de la législation relative aux conditions de travail de l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 01	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	7 394 000	74 681 600	38 850 000
Réserve										
Total	72 494 000	22 666 588	74 681 600	38 850 000	73 587 600	31 456 000	1 094 000	7 394 000	74 681 600	38 850 000

Justification:

Les conséquences sociales de la crise économique et financière et la mise en œuvre des politiques dites d'austérité, les protocoles d'accord et les programmes d'ajustement ont conduit à des taux de chômage historiques dans notre société. Toute réduction des montants proposés par la Commission entravera la mise en œuvre de politiques susceptibles de créer plus d'emplois et de meilleures conditions de travail, dans la forme et le contenu requis par la réalité socio-économique. Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6272

==== EMPL/6272 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 02 — EURES — Encourager la mobilité géographique volontaire des travailleurs et multiplier les possibilités d'emploi

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 02	21 392 000	9 424 939	22 061 000	14 300 000	21 726 000	11 675 000	335 000	4 625 000	22 061 000	16 300 000
Réserve										
Total	21 392 000	9 424 939	22 061 000	14 300 000	21 726 000	11 675 000	335 000	4 625 000	22 061 000	16 300 000

Justification:

Il y a lieu de renforcer les actions EURES qui facilitent la mobilité, eu égard à leurs effets positifs sur l'économie et l'emploi.

=====

Projet d'amendement 6273

==== EMPL/6273 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 02 — EURES — Encourager la mobilité géographique volontaire des travailleurs et multiplier les possibilités d'emploi

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 02	21 392 000	9 424 939	22 061 000	14 300 000	21 726 000	11 675 000	335 000	2 625 000	22 061 000	14 300 000
Réserve										
Total	21 392 000	9 424 939	22 061 000	14 300 000	21 726 000	11 675 000	335 000	2 625 000	22 061 000	14 300 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

Projet d'amendement 6274

==== EMPL/6274 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 03 — Microfinance et entrepreneuriat social — Augmenter l'accès au financement et augmenter la disponibilité de ces financements pour les personnes physiques et morales, en particulier celles les plus éloignées du marché du travail, et pour les entreprises sociales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 03	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000	1 375 800	2 728 000	27 000 000	17 000 000
Réserve										
Total	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000	1 375 800	2 728 000	27 000 000	17 000 000

Justification:

Les conséquences sociales de la crise économique et financière et la mise en œuvre des politiques dites d'austérité, les protocoles d'accord et les programmes d'ajustement ont conduit à des taux de chômage historiques dans notre société; il est par conséquent fondamental de ne pas réduire les crédits d'engagement par rapport au budget de l'exercice précédent, mais plutôt de les renforcer.

Projet d'amendement 6275

==== EMPL/6275 ====

déposé par Deirdre Clune, rapporteur, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 03 — Microfinance et entrepreneuriat social — Augmenter l'accès au financement et augmenter la disponibilité de ces financements pour les personnes physiques et morales, en particulier celles les plus éloignées du marché du travail, et pour les entreprises sociales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 03	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000		2 728 000	25 624 200	17 000 000
Réserve										
Total	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000		2 728 000	25 624 200	17 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

Rétablissement du projet de budget (PB).

=====

Projet d'amendement 6276

==== EMPL/6276 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 02 03 — Microfinance et entrepreneuriat social — Augmenter l'accès au financement et augmenter la disponibilité de ces financements pour les personnes physiques et morales, en particulier celles les plus éloignées du marché du travail, et pour les entreprises sociales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 02 03	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000		2 728 000	25 624 200	17 000 000
Réserve										
Total	26 457 000	11 815 018	25 624 200	17 000 000	25 624 200	14 272 000		2 728 000	25 624 200	17 000 000

Justification:

Rétablissement du projet de budget 2016.

=====

Projet d'amendement 6277

==== EMPL/6277 ====

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 03 11 — Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 11	20 371 000	20 371 000	20 360 000	20 360 000	20 360 000	20 360 000	37 000	37 000	20 397 000	20 397 000
Réserve										
Total	20 371 000	20 371 000	20 360 000	20 360 000	20 360 000	20 360 000	37 000	37 000	20 397 000	20 397 000

SECTION III — COMMISSION

S 03 01 04 01 — Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)

Modifier les commentaires comme suit:

Modifier le texte comme suit:

Groupe de fonctions et grade	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)					
	Emplois					
	2016			2015		
	Autorisés dans le budget de l'Union		Réallement pourvus au 31 décembre 2014		Autorisés dans le budget de l'Union	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
AD 16						
AD 15		1			1	
AD 14		1		2	1	
AD 13		4		3	4	

AD 12	2	8	2	3	2	7
AD 11	1	5	1	5	1	5
AD 10	1	4		1	1	4
AD 9	1	3	1	1	1	3
AD 8	1	5	1	6	1	7
AD 7	2	5	2	4	2	5
AD 6		5		12		6
AD 5		1	1	4		
<i>Total AD</i>	8	42	8	41	8	43
AST 11						
AST 10		2		2		2
AST 9		7		3		6
AST 8		8		3		7
AST 7	1	10		8		9
AST 6	3		1	5	2	2
AST 5	2	8	2	1	3	6
AST 4	1		1	6	2	1
AST 3			1	4	1	1
AST 2	1	1		4	1	1
AST 1		2	5	1	1	1
		4				
<i>Total AST</i>	8	38	10	37	10	36
		37				
AST/SC 6						
AST/SC 5						
AST/SC 4						
AST/SC 3						
AST/SC 2						
AST/SC 1						
<i>Total AST/SC</i>						
Total général	16	80	18	78	18	79
		79				
Total des effectifs		96		96		97
		95				

Justification:

Le concept de pool de redéploiement ne fait pas l'affaire. Ce montant est destiné à couvrir un poste AST1 temporaire dans l'organigramme.

=====

Projet d'amendement 6278

=== EMPL/6278 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Article 04 03 12 — Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 12	14 534 000	14 534 000	14 663 000	14 663 000	14 655 260	14 655 260	15 740	15 740	14 671 000	14 671 000
Réserve										
Total	14 534 000	14 534 000	14 663 000	14 663 000	14 655 260	14 655 260	15 740	15 740	14 671 000	14 671 000

Commentaires:

Après l'alinéa:

Aux crédits inscrits à la présente ligne budgétaire laquelle fait partie intégrante du budget général.

Modifier le texte comme suit:

La contribution de l'Union pour 2016 s'~~élève~~élève au total à ~~14 679 000~~14 671 260 EUR. Un montant de 16 000 ~~EUR~~EUR, provenant de la récupération d'un excédent, est ajouté au montant de ~~14 663 000~~14 655 260 EUR inscrit au budget.

Justification:

Les employeurs et employés européens se trouvent confrontés à des défis considérables dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Les relever est d'une importance cruciale et nécessite d'y consacrer suffisamment de ressources.

=====
Projet d'amendement 6279

==== EMPL/6279 =====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 02 — Projet pilote – Promouvoir la protection du logement

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 02	p.m.	523 430	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total	p.m.	523 430	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Justification:

Transformation du projet pilote en action préparatoire.

=====
Projet d'amendement 6280

==== EMPL/6280 =====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 05 — Projet pilote — Favoriser la mobilité et l'intégration des travailleurs au sein de l'Union

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 05	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Justification:

Transformation du projet pilote en action préparatoire.

=====
Projet d'amendement 6281

==== EMPL/6281 =====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 10 — Projet pilote — Encourager la transformation du travail précaire en travail assorti de droits

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 10	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Justification:

Transformation du projet pilote en action préparatoire.

Projet d'amendement 6282

=== EMPL/6282 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 15 — Projet pilote — Faisabilité et valeur ajoutée d'un régime européen d'assurance chômage ou de prestations de chômage

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 15	p.m.	523 430	p.m.	1 000 000	p.m.	1 000 000	1 500 000		1 500 000	1 000 000
Réserve										
Total	p.m.	523 430	p.m.	1 000 000	p.m.	1 000 000	1 500 000		1 500 000	1 000 000

Justification:

Transformation du projet pilote en action préparatoire.

Projet d'amendement 6283

=== EMPL/6283 ===

déposé par Jutta Steinruck, Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 17 — Projet pilote – Carte de sécurité sociale

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 17	500 000	250 000	p.m.	250 000	p.m.	250 000	1 500 000	500 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total	500 000	250 000	p.m.	250 000	p.m.	250 000	1 500 000	500 000	1 500 000	750 000

Commentaires:

Après l'alinéa:

Ce crédit est destiné à couvrir des engagements restant années précédentes dans le cadre du projet pilote.

Modifier le texte comme suit:

Ce projet pilote a pour objectif d'examiner l'opportunité de lancer et, le cas échéant, de mettre en œuvre un

document électronique européen infalsifiable contenant les coordonnées de sécurité sociale du ~~titulaire, travailleur~~, sur lequel pourraient être sauvegardées toutes les données nécessaires au contrôle du statut de travail du titulaire, par exemple en matière d'assurance sociale et de temps de travail, et ce en respectant strictement les règles de protection des données, en particulier dans la mesure où des données sensibles à caractère personnel sont traitées. *Cette carte, loin de n'avoir qu'une visée informative pour le travailleur, constituerait, au premier chef, un outil permettant à l'inspection du travail de mieux dénicher les abus et veiller au respect de la législation sociale et du droit du travail dans l'Union. La Commission présenterait régulièrement des rapports au Parlement européen sur la mise en œuvre du projet pilote.*

Justification:

La poursuite du projet pilote et la mise en application des actions y relatives qui restent à accomplir nécessitent une augmentation du budget.

Projet d'amendement 6284

==== EMPL/6284 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 20 — Projet pilote — Conséquences de la réduction des prestations sociales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 20	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve										
Total	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Justification:

Les politiques d'austérité imposées aux États membres ont entraîné une hausse du chômage et une baisse généralisée des salaires, des retraites et des prestations sociales. Il est urgent de connaître toute l'ampleur de ces fléaux et de leur contribution à l'augmentation de la pauvreté et des inégalités entre les hommes et les femmes.

Projet d'amendement 6285

==== EMPL/6285 ====

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Poste 04 03 77 20 — Projet pilote — Conséquences de la réduction des prestations sociales

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 20	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000
Réserve										
Total	1 000 000	500 000	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1 000 000	500 000	1 000 000	500 000

Justification:

Comme l'a demandé le Parlement européen en 2014, la Commission devrait réellement mener à bien ce projet pilote, qui devrait conserver son propre poste budgétaire.

=====
Projet d'amendement 6286

==== EMPL/6286 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 25

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 25							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Intitulé:

Projet pilote — Emplois de qualité grâce à l'entrepreneuriat pour les nouveaux venus sur le marché du travail

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

L'objectif de ce projet pilote est de déterminer si les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes permettent de créer efficacement des emplois de qualité à long terme, notamment pour les jeunes.

Le projet pilote est en lien avec des domaines d'action stratégiques, tels que le chômage des jeunes, l'entrepreneuriat des jeunes, la garantie pour la jeunesse et l'initiative pour l'emploi des jeunes.

Les actions et mesures à financer au titre du projet pilote sont les suivantes: suivre l'évolution de l'entrepreneuriat en Europe pour déterminer l'influence des politiques actuelles sur la création d'emplois de qualité pour les nouveaux venus sur le marché du travail.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Nouveau projet pilote.

=====

Projet d'amendement 6287

==== EMPL/6287 ====

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 26

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 26							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Intitulé:

Projet pilote — Projet Foyer

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Le projet a pour objectif de mettre en application le cadre juridique européen qui soutient actuellement la conception d'initiatives de protection sociale de l'enfance centrées sur la famille, mais manque encore d'initiatives d'envergure susceptibles de faire l'objet d'une véritable application. Un autre objectif est d'envisager d'autres initiatives novatrices.

Le projet pilote vise à fournir un service de structures d'accueil au sein duquel la famille de l'enfant ou de l'adolescent joue un rôle primordial. Le service promouvrait le changement au sein de la structure familiale, favorisant ainsi le retour de l'enfant ou de l'adolescent au sein du groupe familial dès que possible en permettant aux enfants et à leur famille de prendre en main leur destin ainsi que grâce à des initiatives de création de réseaux pour une insertion sociale réussie. De par ses spécificités, ce service devrait être envisagé avant de confier l'enfant à un établissement de protection sociale traditionnel. Ce projet mettrait en œuvre, dans plusieurs établissements à travers toute l'Europe, des services de protection sociale de l'enfance et de l'adolescence qui suivent un modèle fondé sur la famille. L'un des éléments phares du projet sera l'organisation, par les partenaires du projet, de campagnes de promotion intensives dans leurs pays respectifs, afin de faire connaître le projet aux acteurs intéressés et aux responsables, dans le but de promouvoir l'adoption, dans un avenir proche, de ce modèle au sein des services traditionnels fournis par les autorités de protection sociale de l'enfance.

Le projet vise également à fournir aux familles et aux enfants en situation de risque une structure d'accueil, le but étant que l'enfant ou l'adolescent retourne dans sa famille dans les meilleurs délais. Cet objectif est atteint en permettant aux enfants et aux familles de prendre en main leur destin ainsi que grâce à la création de réseaux pour une insertion sociale réussie. Domaines d'intervention:

- travail avec la famille. Une intervention globale autour de l'enfant et de la famille est mise en place. L'intervention est axée sur le renforcement des capacités relationnelles et familiales;

- intervention spécialisée. De manière transversale, tous les enfants et leurs familles qui sont suivis par le service peuvent bénéficier d'un soutien social, psychologique et pédagogique complémentaire. Ce soutien prend la forme d'activités telles que le tutorat particulier, la thérapie familiale, un soutien individuel portant sur le rôle du parent, des séances d'orientation sur les dynamiques familiales, la gestion de tâches au quotidien.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Nouveau projet pilote.

=====

Projet d'amendement 6288

==== EMPL/6288 ====

déposé par Marian Harkin, Commission de l'emploi et des affaires sociales, Anneli Jäätteenmäki, Renate Weber

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 30

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 30							1 000 000	600 000	1 000 000	600 000
Réserve										
Total							1 000 000	600 000	1 000 000	600 000

Intitulé:

Projet pilote — Réduction du chômage des jeunes et création de coopératives afin d'améliorer les possibilités d'emploi au sein de l'Union européenne

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Au sein de l'Union, deux groupes actuellement touchés par le chômage recèlent un fort potentiel: les jeunes et les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces groupes pourraient créer des emplois dans l'Union en travaillant au sein de coopératives dont ils seraient également propriétaires. Toutefois, pour y parvenir, ils ont besoin d'être conseillés et soutenus grâce à des formations qui les préparent au marché du travail.

Les coopératives de travailleurs sont un moyen économiquement viable de susciter la création d'entreprises. En outre, parce qu'elles reposent sur la mise en commun et que les membres s'en partagent les chances à saisir autant que les responsabilités, elles offrent aux participants la possibilité de travailler au sein d'une entreprise dont ils sont en partie propriétaires sans courir trop de risques. Les participants créeront de nouvelles coopératives de travailleurs qui tirent parti des capacités et des connaissances individuelles de chacun au profit de la communauté. Ces coopératives ont une forte probabilité d'offrir à leurs propriétaires/employés des emplois durables: en effet, leurs frais généraux étant moins élevés que ceux d'autres types de sociétés, elles disposent d'un avantage concurrentiel par rapport à ces dernières. Le lancement du projet pilote est prévu dans les trois États membres qui possèdent la plus grande expérience en la matière.

L'objectif principal du projet est de réduire le chômage des jeunes en mettant en œuvre les meilleures pratiques dans ce secteur à l'échelle de l'Europe. Le projet pilote comporterait les phases suivantes:

- 1. actions préliminaires et mise en place du programme dans trois pays différents (première année);*
- 2. mise au point des séances de formation et organisation de ces dernières (première et deuxième années);*
- 3. création et suivi de coopératives avec des groupes cibles (deuxième et troisième années);*
- 4. évaluation des obstacles juridiques à l'entreprise par des experts (troisième année);*
- 5. évaluation des résultats (troisième année); et*
- 6. bilan des résultats sous forme de rapport comprenant des propositions d'activités opérationnelles envisageables à l'avenir (troisième année).*

Le financement global du projet pilote pourrait s'organiser comme suit:

- 600 000 EUR pour l'année 2016;*
- 800 000 EUR pour l'année 2017;*
- 500 000 EUR pour l'année 2018.*

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Ce projet pilote étaye solidement l'une des principales priorités de l'Union, à savoir l'amélioration de l'emploi des jeunes.

Projet d'amendement 6289

=== EMPL/6289 ===

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 35

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 35							2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000
Réserve										
Total							2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000

Intitulé:

Projet pilote — Un avenir durable grâce aux diplômés du secteur vert

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Le projet a pour objectif de lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, de libérer le potentiel de l'économie verte et de permettre aux PME d'innover, de créer et de croître.

Un programme de stages rémunérés pour diplômés universitaires portant sur la durabilité et dont la particularité est d'être axés sur la création d'emplois. Les participants s'instruiront en matière de durabilité dans le contexte du "monde réel", tout en mettant en pratique et en renforçant les capacités et les connaissances acquises à l'université. Ces stages offrent des perspectives d'emploi à des participants venus d'horizons et de disciplines divers. Ils représentent un débouché pour les diplômés qui s'intéressent à la durabilité et souhaitent mettre en pratique les capacités et les connaissances acquises à l'université pour changer concrètement les choses.

L'acquisition de connaissances et de capacités professionnelles nécessaires pour réussir sur le marché international du travail dans le secteur de l'environnement est un atout clé pour toute future carrière dans l'économie durable et sobre en carbone. Les employeurs recherchent de plus en plus des employés qui montrent, dès leur recrutement, une meilleure compréhension des aspects sociaux, économiques et environnementaux de leur travail et soient dès lors capables de contribuer à renforcer la performance environnementale, l'efficacité, l'innovation et les perspectives commerciales.

Ces stages coordonnés pour diplômés universitaires offrent aux diplômés l'occasion de prouver leur valeur, de recourir à leurs connaissances de pointe et d'exercer leur grande capacité d'analyse et permettent aux employeurs de disposer d'une nouvelle paire d'yeux susceptible de proposer idées et démarches nouvelles en matière de durabilité et de changement climatique.

S'inspirer des modèles qui ont fait leurs preuves

Il s'agit d'une excellente occasion de mettre à l'épreuve, en les appliquant à plus grande échelle, des modèles de stages pour diplômés universitaires qui ont fait leurs preuves sur plusieurs fronts: développement coordonné, recrutement, accueil, formation, soutien et emploi. Des programmes de ce type

sont déjà opérationnels, avec succès, dans certains États membres. Ils fournissent aux entreprises (en grande majorité des PME) le soutien, les capacités et les ressources nécessaires pour puiser, dans la masse des diplômés, ceux dont les talents les intéressent. Ce soutien porte principalement sur le recrutement, la sélection et la formation continue des diplômés. Il s'agit d'une méthode peu risquée d'exploiter le potentiel que représentent les jeunes diplômés en matière de force de travail tout en créant de nouveaux emplois.

Des programmes similaires, tels que Change Agents UK et Zukunftspiloten Programme (Allemagne), ont permis à de nombreux diplômés ayant effectué ces stages de trouver un emploi par la suite, que ce soit au Royaume-Uni ou ailleurs en Europe.

Outre qu'ils favorisent la création d'emplois, les programmes bien conçus permettent de compléter la mobilité des jeunes à l'intérieur des États membres comme au sein de l'Union.

Le programme Change Agents UK travaille avec des entreprises pour créer des stages pour jeunes diplômés dans le domaine de l'environnement. Plus de 200 diplômés par an décrochent ainsi au Royaume-Uni un stage rémunéré ou subventionné. La réussite du programme explique que ce dernier ait été choisi comme cas d'école en matière de bonnes pratiques pour les projets liés à la mobilité par l'agence nationale (Ecorys), qui a publié une étude à ce sujet (www.uk.ecorys.com/news/november-2013/14nov13.html).

Liens avec les priorités et les initiatives stratégiques ou législatives au niveau de l'Union:

Communication de la Commission intitulée "Promouvoir la pleine participation des jeunes à l'éducation, à l'emploi et à la société" (COM(2007)0498), notamment la proposition d'une initiative relative à une charte européenne de la qualité des stages

Recommandation du Conseil (Bruxelles, le 10 mars 2014) sur un cadre de qualité pour les stages

Fonds social européen

Communication de la Commission sur l'initiative pour l'emploi vert: exploiter le potentiel de création d'emplois de l'économie verte (COM(2014)0446)

Grands objectifs de la stratégie "Europe 2020" en matière d'emploi, de climat et d'énergie

Rapport du Parlement européen intitulé "Développer le potentiel d'emplois d'une nouvelle économie durable" (2010/2010(INI)), dans lequel le Parlement invite la Commission à encourager les partenariats entre les universités et le monde des entreprises afin de stimuler l'insertion des générations nouvelles sur le marché de l'emploi, tout en contribuant à la création d'une société fondée sur la connaissance, au développement de la recherche appliquée et à la création de meilleures perspectives d'emploi pour les jeunes diplômés;

Résolution du Parlement européen du 6 juillet 2010 sur la promotion de l'accès des jeunes au marché du travail, le renforcement du statut du stagiaire, du stage et de l'apprenti

Résolution du Parlement européen sur la lutte contre le chômage des jeunes: solutions envisageables (2013/2045(INI))

Exploiter le potentiel de création d'emplois de l'économie verte (COM(2014)0446)

Actions / mesures à financer:

réaliser une étude théorique pour trouver des modèles similaires au système britannique de placement des diplômés Change Agents UK et au programme allemand Zukunftspiloten applicables dans l'ensemble de l'Union;

œuvrer avec des partenaires fiables dans six pays de l'Union en vue d'élaborer un programme de recrutement, de sélection, de formation et de soutien destiné aux employeurs dans le but d'intégrer les diplômés à l'économie verte;

partager les meilleures pratiques entre les États membres et rechercher des solutions pour appliquer ces

pratiques dans d'autres États membres.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Projet pilote au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Projet pilote n'appelant pas d'explication.

Projet d'amendement 6290

=== EMPL/6290 ===

déposé par Tamás Meszerics, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 36

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 36							3 000 000	1 500 000	3 000 000	1 500 000
Réserve										
Total							3 000 000	1 500 000	3 000 000	1 500 000

Intitulé:

Action préparatoire – Vers des lieux de travail sans amiante au sein de l'Union européenne

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

L'amiante est l'une des substances carcinogènes les plus redoutables auxquelles l'on puisse être exposé sur son lieu de travail. Il cause ainsi près de la moitié du nombre de décès dus au cancer résultant d'une exposition sur le lieu de travail.

Près de 125 millions de personnes dans le monde sont exposées à l'amiante sur leur lieu de travail. D'après les estimations de l'OMS, le nombre de décès par an attribuables à une exposition à l'amiante sur le lieu de travail se monte à plus de 107 000.

L'on dénombre près de 3 000 utilisations différentes de l'amiante: textiles, papiers et cartons "ignifuges", garnitures d'embrayages et de freins, plaques de ciment et tuyauterie, revêtements de plancher et de toiture, matériaux d'isolation électrique et thermique, revêtements et boucliers thermiques. Les fibres d'amiante peuvent être tissées pour en faire des textiles.

L'amiante était souvent utilisé comme matériau pour fabriquer des tuiles de toit, ou encore comme garniture de freins ou fibre isolante lors de la fabrication de voitures. Il était communément utilisé comme matériau de filtration pour tout type de liquides, de la bière aux produits chimiques. Il était même utilisé dans les tenues de protection. Il servait souvent à la protection passive contre l'incendie.

En Europe, l'utilisation de l'amiante est interdite, mais les travailleurs peuvent néanmoins y être exposés lors des opérations de désamiantage ou, de manière accidentelle, lors d'activités de maintenance ou de démolition. Des règles strictes régissent les mesures préventives à adopter lors d'un désamiantage. L'exposition accidentelle est dès lors de loin la plus dangereuse, car les risques ne sont pas pris en compte.

On trouve encore de l'amiante dans:

- les bâtiments industriels;*
- les logements privés;*
- les navires;*
- les systèmes de chauffage ou de refroidissement;*
- les équipements de travail et les usines.*

La présente action préparatoire vise à favoriser la mise en application de la directive 2009/148/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante sur le lieu de travail et à assurer le suivi de la résolution du Parlement européen du 14 mars 2013 sur les risques liés à l'amiante pour la santé au travail (2012/2065(INI)).

Liens avec les priorités et les initiatives stratégiques ou législatives au niveau de l'Union:

Santé et sécurité au travail

L'action préparatoire permettrait de mettre rapidement en application les recommandations formulées dans le rapport EMPL sur les risques liés à l'amiante pour la santé au travail et les perspectives d'élimination complète de l'amiante encore existant (2012/2065(INI)), adopté en plénière le 14 mars 2013.

Elle contribuerait également à l'application correcte de la directive 2009/148/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante sur le lieu de travail.

L'action préparatoire s'inscrirait également dans le cadre de la stratégie 2014-2020 de l'Union en matière de santé et de sécurité, dans laquelle il est confirmé que les pathologies causées par l'amiante doivent continuer d'être suivies de très près.

Actions / mesures à financer:

Parmi les mesures couvertes devraient figurer:

- un rapport sur la mise en application de la directive 2009/148/CE dans les États membres, qui recense les bonnes pratiques des États membres qui ont déjà mis en œuvre des mécanismes de recensement obligatoires, comportant des recommandations spécifiques afin d'accroître l'efficacité de ces mécanismes;*
- la conception, sur la base de ce rapport, d'une méthode de recensement et d'enregistrement de l'amiante sur les lieux de travail en vue d'un recensement ultérieur de ces bâtiments;*
- une analyse d'impact et une analyse coûts-avantages de la possibilité d'établir des plans d'action pour le désamiantage sûr des lieux de travail, une attention particulière devant être portée aux bâtiments dans lesquels sont fournis des services qui nécessitent un accès régulier du public.*

La présente action préparatoire pourrait également porter sur:

- la conception de modèles européens de registres publics de l'amiante qui serviraient à fournir les informations nécessaires sur les risques liés à l'amiante que courent les employés et les employeurs avant que des travaux de rénovation ne soient effectués;*
- une campagne de sensibilisation du public pour encourager les employeurs à vérifier efficacement la présence de matériaux contenant de l'amiante dans leurs bâtiments et d'en évaluer les risques;*
- une campagne de sensibilisation du public sur les risques liés à l'amiante et des informations détaillées sur la présence d'amiante;*
- la mise au point de formations appropriées et de procédures de travail sûres à l'attention des travailleurs susceptibles d'être exposés à des matériaux contenant de l'amiante (ouvriers du bâtiment, mineurs, mécaniciens, ouvriers de la construction navale, etc.);*
- la création d'un réseau européen des travailleurs victimes de l'amiante et la mise à disposition*

d'informations actualisées sur les soins et le soutien médicaux disponibles et les procédures judiciaires.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Action préparatoire au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Projet pilote n'appelant pas d'explication.

Projet d'amendement 6291

=== EMPL/6291 ===

déposé par Georgi Pirinski, Commission de l'emploi et des affaires sociales

SECTION III — COMMISSION

Ajouter: 04 03 77 37

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 03 77 37							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000
Réserve										
Total							1 500 000	750 000	1 500 000	750 000

Intitulé:

Action préparatoire – Réseaux européens prévoyant des mécanismes d'insertion des ressortissants de pays tiers et de leurs familles sur le marché du travail

Commentaires:

Ajouter le texte suivant:

Jusqu'à présent, les actions visant l'insertion des migrants sur le marché du travail n'ont concerné que les travailleurs exerçant leur libre circulation au sein de l'Union et les travailleurs détachés au sein de l'Union. Or, les ressortissants de pays tiers représentent près de 60 % de la force de travail migrante totale et leur nombre est voué à croître au cours des prochaines années. Il convient d'affecter des ressources pour favoriser, au niveau de l'Union, les stratégies coordonnées d'intégration des ressortissants de pays tiers qui reposent sur l'accès à l'information, le séjour et l'emploi réguliers de ces ressortissants, le soutien à la mobilité des ces ressortissants au sein de l'Union et la portabilité des qualifications acquises sur le marché du travail du pays d'accueil.

Une action préparatoire sera financée pour tirer parti d'une coopération transfrontalière renforcée grâce à des réseaux de points de contact à l'intention des travailleurs migrants, mis en place par des partenaires sociaux fournissant des informations, de l'aide et des voies d'intégration aux ressortissants de pays tiers et à leurs familles installés sur le territoire d'un État membre. L'action préparatoire devrait avoir pour résultat:

- la création de centres d'excellence pour une mise en application correcte de l'acquis de l'Union en matière de migrations et de mobilité des travailleurs ressortissants de pays tiers;*
- la création d'un réseau de points de contact pour soutenir la mobilité, au sein de l'Union, des travailleurs migrants ressortissants de pays tiers;*
- la création d'une plateforme pour assurer la portabilité, au sein de l'Union, des qualifications des*

ressortissants de pays tiers obtenues par ces derniers sur le marché du travail local;

- la mise en place de moyens permettant de faire parvenir aux ressortissants de pays tiers des informations avant leur départ;

- le partage et la diffusion des meilleures pratiques en matière d'insertion sur le marché du travail des ressortissants de pays tiers.

Pour avoir les meilleures conséquences possibles, et les plus durables, pour les ressortissants de pays tiers, l'action préparatoire devrait être accessible aux réseaux créés par les syndicats ou les organisations patronales qui présentent les caractéristiques suivantes:

- ils fournissent une aide à l'intégration aux ressortissants de pays tiers dans dix États membres au moins;

- les organisations qui les composent sont bien solidement implantées dans dix États membres au moins.

- Les organisations appartenant au réseau doivent être:

o des associations de ressortissants de pays tiers;

o des organisations qui acceptent parmi leurs membres les ressortissants de pays tiers;

o des organisations dont la mission est de faciliter l'intégration des migrants.

Bases légales:

Ajouter le texte suivant:

Action préparatoire au sens de l'article 54, paragraphe 2, du règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

Justification:

Nouvelle action préparatoire.

=====

Projet d'amendement 6292

==== EMPL/6292 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Article 04 06 01 — Favoriser la cohésion sociale et atténuer les formes les plus graves de pauvreté dans l'Union

Modifier les chiffres et les commentaires comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 06 01	523 247 709	362 116 807	533 712 658	460 000 000	533 712 658	460 000 000	180 573 056	55 578 395	714 285 714	515 578 395
Réserve										
Total	523 247 709	362 116 807	533 712 658	460 000 000	533 712 658	460 000 000	180 573 056	55 578 395	714 285 714	515 578 395

Commentaires:

Après l'alinéa:

Pour assurer une continuité entre les deux programmes, entre le 1er décembre 2013 et le 31 décembre 2023.

Modifier le texte comme suit:

Le Fonds favorise la cohésion sociale, renforce l'inclusion sociale et, à terme, participe donc à l'objectif d'éradication de la pauvreté dans l'Union en contribuant à atteindre, conformément à la stratégie Europe 2020, l'objectif de réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale tout en complétant les Fonds structurels. Étant donné que la proportion des femmes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale est plus élevée que celle des hommes, le FEAD doit suivre une approche qui tienne compte de la dimension hommes-femmes en adaptant les mesures aux divers groupes réellement vulnérables, notamment les femmes et les personnes âgées. **Le Fonds vise à contribuer à la réalisation de l'objectif** ~~contribuera à atteindre l'objectif spécifique~~ **d'atténuation** ~~d'atténuation~~ et d'éradication des formes les plus graves de **pauvreté**, ~~pauvreté~~ en apportant une assistance non financière aux personnes les plus démunies (**aide** ~~par le biais d'une aide~~ alimentaire et/ou ~~d'une~~ assistance matérielle de **base**) **et en encourageant** ~~base~~ ainsi que des activités **d'inclusion** ~~d'inclusion~~ sociale visant **l'intégration** ~~à l'intégration sociale~~ **de ces personnes**. ~~des plus démunis.~~

Ajouter le texte suivant:

Le programme opérationnel des États Membres ayant un taux de chômage supérieur à 10 % et un taux de risque de pauvreté et/ou d'exclusion sociale supérieur à 20 % sera financé à hauteur de 100 % du total des dépenses éligibles.

Après l'alinéa:

Le Fonds complète, sans remplacer ni restreindre, sociale, qui demeurent du ressort des États membres.

Modifier le texte comme suit:

Les ressources disponibles pour les engagements budgétaires du Fonds pour la période 2014-2020, exprimées en prix de 2011, **devront s'élever à 5 000 000 000 EUR, étant donné les besoins dictés par la croissance exponentielle des chiffres de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des carences alimentaires.** ~~s'élèvent à 3 395 684 880 EUR.~~

Justification:

Le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale se chiffre encore par millions, notamment dans les pays les plus touchés par les mesures d'austérité. Malgré les objectifs européens en vue de réduire ce nombre, les mesures adoptées n'ont eu aucun effet mais ont, au contraire, aggravé la situation. Étant donné que ce poste "favorise la cohésion sociale dans l'Union", les modifications proposées visent une hausse significative de son financement et une réorientation de la façon dont il est canalisé.

Projet d'amendement 6293

==== EMPL/6293 ====

déposé par Inês Cristina Zuber, Commission de l'emploi et des affaires sociales, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis

SECTION III — COMMISSION

Article 04 06 02 — Assistance technique

Modifier les chiffres comme suit:

	Budget 2015		Projet de budget 2016		Position du Conseil 2016		Différence		Nouveau montant	
	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements	Engagements	Paiements
04 06 02	1 410 000	958 779	1 440 000	1 000 000	1 440 000	1 000 000	1 060 000	1 000 000	2 500 000	2 000 000
Réserve										
Total	1 410 000	958 779	1 440 000	1 000 000	1 440 000	1 000 000	1 060 000	1 000 000	2 500 000	2 000 000

Justification:

Le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale se chiffre encore par millions,

notamment dans les pays les plus touchés par les mesures d'austérité. Malgré les objectifs européens en vue de réduire ce nombre, les mesures adoptées n'ont eu aucun effet mais ont, au contraire, aggravé la situation. Étant donné que ce poste favorise la cohésion sociale dans l'Union et renforce l'inclusion sociale, les modifications proposées visent une hausse significative de son financement également dans l'assistance technique.